Aux membres de la Commission d'enquête,

A la suite de la contribution n° 192, comparons la page DEPOBIO du projet du Pays Blancois et celle du projet de Cernay.

- Contexte écologique du **projet éolien du Pays blancois** (5 éoliennes de 200 mètres de haut)

Page 12 de la pièce n° 5 – annexe 3 – étude des milieux naturels

Tableau 1 : Nombre de zonages écologiques présents au sein des différentes aires d'étude

		ZIP	AEI	AEE
Zonages réglementaires	ZSC	-	-	9
	ZPS	-	-	2
	APB	-	-	3
Zonages d'inventaire	ZNIEFF I	-	-	49
	ZNIEFF II	-	-	9
	ENS	-	-	12
	CENRC	-	-	7
	PNR	1	1	1
	RNR	-	-	1
	RNN	-	-	2
	RAMSAR	-	-	1

Il faut ajouter 11 sites NATURA 2000 qui se superposent pour partie avec les zonages précédents (Figure 3 : Localisation des sites NATURA 2000 dans l'aire d'étude éloignée (page 14)

« Ainsi, le projet est localisé dans le PNR Brenne, secteur reconnu pour la valeur patrimoniale de ses habitats, de sa flore et des populations animales qui le fréquentent. » (page 13)

Consultation publique 2026

Page DEPOBIO
https://depot-legal-biodiversite.naturefrance.fr/depobio/#/metadata/af_detail/111330503

- Contexte écologique du **projet éolien de Cernay (86)** (4 éoliennes de 150 mètres de haut, ramenées à trois) :

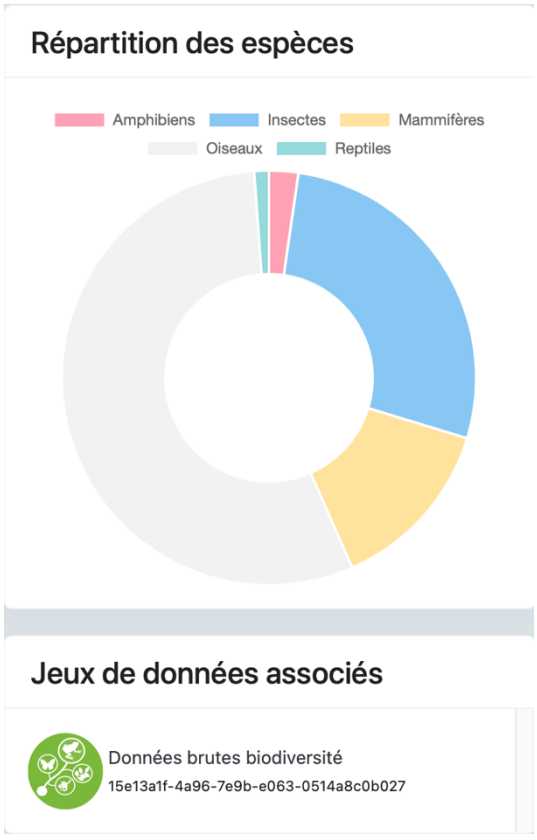
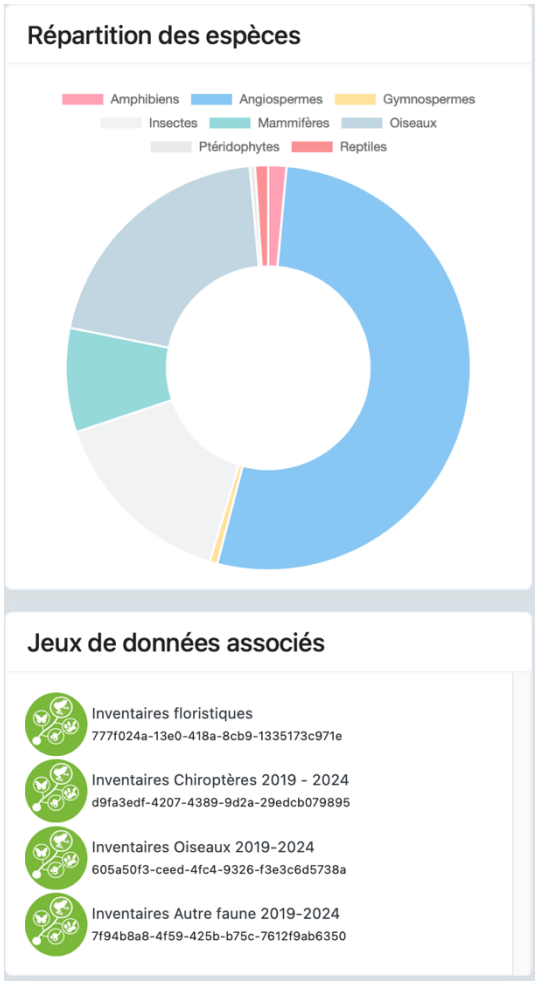
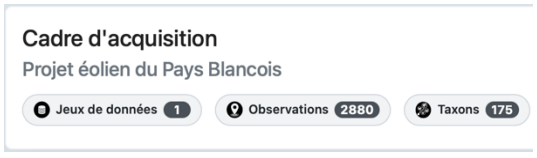
Page 47 de l'étude naturaliste
« L'étude du zonage écologique révèle que le secteur immédiat dans lequel s'intègre le projet est modéré sur le plan écologique, aucun périmètre de protection ou d'inventaire n'étant répertorié à moins d'1,5 km de la ZIP. Cependant, 32 ZNIEFF, 2 sites Natura 2000, 1 PNR et 5 sites gérés par le CEN sont présents dans un rayon de 20 km autour du projet. Toutefois, il est à noter que le choix de l'emplacement du projet permet de

s’éloigner de la majorité de ces zonages, puisque seule une ZNIEFF se trouve au sein de l’aire d’étude rapprochée (AER), soit à moins de 5 km. »

Page 46 de l’étude naturaliste :
Le PNR Loire-Anjou-Touraine débute à un peu moins de 10 km de la ZIP.

Enquête publique 2026
https://depot-legal-biodiversite.naturefrance.fr/depobio/#/metadata/af_detail/111333953

Page DEPOBIO
https://depot-legal-biodiversite.naturefrance.fr/depobio/#/metadata/af_detail/111333953

Projet éolien du Pays blancois	Projet éolien de Cernay
	
	

La différence est flagrante entre les deux dépôts, celui du Pays blancois ne concerne que 7 taxons de chiroptères (observation n° 192) et celui de Cernay, les inventaires floristiques, les Chiroptères, les Oiseaux et l'autre faune.

Le porteur du projet de Cernay n'est sans doute pas plus vertueux qu'EOLISE mais en tout cas il est plus complet dans le versement des données brutes de biodiversité sur la plateforme DEPOBIO.

Comment accorder un quelconque crédit à un industriel qui s'affranchit de toutes les réglementations ?

Ce projet ne pourra se voir que refusé.

Avec mes salutations distinguées

Edith de PONTFARCY